

# Annick Le Loch

Députée du Finistère



## LETTRE D'INFORMATION

Août-septembre 2013

### EN SEANCE...

#### Répondre à la crise du logement

L'Assemblée a adopté le projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové. Ce texte est une étape importante dans la politique enfin engagée pour répondre à la crise du logement. Plus de 3,6 millions de personnes mal-logées, des dépenses de logement qui pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages ! Le texte apporte une réponse politique forte par la lutte contre la hausse du prix des loyers, par la recherche d'un nouvel équilibre entre propriétaires, locataires et professionnels, par la mutualisation des risques d'impayés, par la prévention des expulsions et le renforcement des politiques d'accueil et d'hébergement, enfin par l'amélioration de l'accès au logement social. Il vise aussi à réformer le droit de l'urbanisme afin d'accroître l'effort de construction de logements, tout en freinant l'artificialisation des sols et en luttant contre l'étalement urbain. Je me félicite que le gouvernement se soit engagé sur une réforme ambitieuse de l'urbanisme commercial, en vue notamment de préserver le commerce de proximité et la diversité de l'offre commerciale.



#### Agir face aux licenciements abusifs et soutenir le redressement industriel

Engagement n° 35 respecté ! Nous venons d'adopter la proposition de loi visant à redonner des perspectives à l'économie réelle et à l'emploi industriel. Avec 750 000 suppressions d'emplois industriels en 10 ans, 1000 usines fermées depuis 2009, il était grand temps de se doter d'un instrument juridique permettant de lutter contre l'affaiblissement de notre tissu productif. Avec ce texte, les groupes de plus de 1000 salariés envisageant de fermer un de leurs sites de production disposeront d'un délai de 3 mois pour chercher activement un repreneur et le comité d'entreprise pourra saisir le tribunal de commerce s'il estime que les moyens mis en place ne sont pas suffisants. Si l'entreprise choisit de fermer plutôt que de céder à un repreneur, elle devra verser des pénalités pouvant aller jusqu'à 20 SMIC par emploi supprimé, des pénalités qui alimenteront un fonds en faveur de la réindustrialisation des territoires et des filières concernés.

### A LA TRIBUNE...

« Monsieur Jean-Paul Bailly (NB : ex-Président du Groupe Le Poste) aimait à dire que toute évolution du réseau postal est le fruit du dialogue permanent et d'une concertation partagée. Pourtant, dans la réalité, les élus locaux ont le sentiment que les projets de réorganisation sont ficelés avant tout échange sincère et constructif. C'est le cas, dans ma circonscription, tant pour les centres de courrier que pour les horaires d'ouverture des bureaux de poste. N'y a-t-il pas là, Monsieur le futur président, une marge de progression ? Sera-t-il possible de débattre des projets territoriaux de La Poste avec les élus et les usagers, au sein d'instances existantes ou à créer ? »



**Réponse de Monsieur Philippe Wahl :** « J'affirme ici que le principe fondateur de la gestion de ces 17 000 points de contacts est la concertation, c'est-à-dire la nécessité d'avoir l'accord du maire et du conseil municipal avant toute transformation d'un bureau de poste en une autre forme de point de contact. S'il n'en va pas ainsi, il me reviendra d'examiner la situation et je vous appelle à m'alerter, puisque nous ne pouvons transformer un bureau de poste en un autre format que si nous avons un accord local, que nous devons discuter avec vous. Dans le même temps, la réalité économique s'impose à nous, et la diminution de 9 %, en 2012, du trafic aux guichets n'est pas que l'effet de la substitution d'automates au service humain : c'est aussi que, à l'ère numérique, les bureaux de poste, comme l'ensemble des commerces du pays, sont moins visités. C'est donc là un sujet et pour vous, élus, et pour nous : la réponse passe par la concertation préalable, principe absolu auquel je m'engage ».

Commission des affaires économiques - 17 septembre 2013

## MES ACTIONS



### - Je suis **intervenue en faveur de** :

- la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour **Douarnenez**,
- l'amélioration des conditions d'accueil des résidents de l'**EHPAD de Plogonnec**,
- les moyens dévolus aux programmes d'insertion par la culture des personnes placées sous main de justice,
- une meilleure prise en charge des audioprothèses,
- le versement des aides financières de l'Etat attachées aux contrats bleus,
- la clarification de la réglementation relative aux pompes à chaleur dans les exploitations porcines.

### - J'ai **participé à l'inauguration de** :

- la nouvelle usine **Bolloré** à Ergué-Gabéric en présence du Président de la République,
- l'accueil de jour de l'**EHPAD de Plouhinec**,
- le pont du Ster à **Lesconil**,
- le commerce de **Tréméoc**,
- le festival de cinéma de **Douarnenez**.

## RENCONTRES ET ECHANGES

- **le Ministre de l'agroalimentaire, Guillaume Garot**, dans le cadre du lancement du plan agricole et agro-alimentaire breton à Quimper,
- **le Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie**, auditionné en commission sur la question des ondes électromagnétiques et leur impact sanitaire et environnemental,
- **le Ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian**, lors de l'hommage aux sénans qu'il a rendu sur l'Ile de Sein,
- **les députés et sénateurs socialistes** réunis en séminaire de rentrée à Bordeaux,
- **les élèves, enseignants et élus d'Audierne et de Plözvet**, des communes qui ont mis en œuvre la réforme des rythmes scolaires dès cette rentrée,
- **des acteurs de la pêche** pour dresser un tour d'horizon de la situation de la filière.



## ET BIENTÔT...



- **projet de loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraites**
- **projet de loi de finances pour 2014**
- **projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2014**



### CONTACT :

Résidence Pierre Pichavant  
12 rue du Prat - 29120 PONT-L'ABBE  
Tél. : 02 98 82 31 68 / Fax : 02 98 87 31 08  
Courriel : annick.leloch.deputee@orange.fr  
Site : [www.annickleloch.com](http://www.annickleloch.com)  
Sur Twitter : @annick\_leloch

### MES COLLABORATEURS

En circonscription  
Jeanne BARGAIN / Frédéric LE GUEN /  
Anne LOZACHMEUR  
A l'Assemblée Nationale  
Laure DUBUET-ROUTIER